



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Pollution de l'eau dans le Nord

Question orale n° 612

Texte de la question

M. Matthieu Marchio alerte Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature sur la situation préoccupante de la qualité de l'eau potable dans la 16^e circonscription du Nord. Les données publiques issues du contrôle sanitaire de l'eau, notamment celles consolidées à partir des analyses des agences régionales de santé, font apparaître dans ce secteur des non-conformités répétées liées à la présence de résidus de pesticides, dont certains qualifiés de polluants émergents. Des cas récents observés dans les Hauts-de-France ont montré que des populations ont pu consommer pendant plusieurs mois une eau non conforme, parfois sans information préalable, soulevant de sérieuses interrogations en matière de santé publique. Ces substances appartiennent à des familles chimiques faisant l'objet d'inquiétudes scientifiques croissantes quant à leurs effets potentiels à long terme. Dans ce contexte, il l'interroge sur les mesures que le Gouvernement entend prendre pour garantir une information transparente et immédiate des usagers en cas de dépassement des limites de qualité, pour appliquer le principe de précaution lorsque les valeurs sanitaires ne sont pas encore établies et pour assurer durablement la protection de la santé des habitants concernés.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 612

Rubrique : Eau et assainissement

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

Ministère attributaire : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)